

CR de la Réunion d'information sur le master Ethique (21 avril 2020)

Réunion animée par les trois responsables du diplôme (Louis Bujan, Xavier Bioy, Flora Bastiani) et plusieurs étudiantes de M1 et M2 (Léonie Proust, Myriam Lézin, Marion Garcia, Amélie Guichet).

Pour rappel, le Master Ethique du soin et recherche est un diplôme co-accrédité entre trois universités (UT1, UT2, UPS), il est délivré par les trois établissements (le diplôme est co-signé). Ceci implique une co-organisation : trois co-responsables, 3 secrétariats et 3 sites pour les cours. Cependant les étudiantes actuellement dans la formation témoignent d'un fonctionnement satisfaisant du point de vue de l'organisation.

Les promotions sont réduites : 9x3 étudiants (9 par université). Ceci permet un encadrement personnalisé autant pour le stage que pour l'accompagnement dans les activités de recherche.

Des ateliers coopératifs sont intégrés à l'emploi du temps : moments de discussions permettant à la fois d'approfondir la méthodologie, de préparer les projets de groupe et d'avoir des échanges informels à propos des cours et examens.

Il est à noter que chaque année, des étudiantes et étudiants volontaires sont chargés d'organiser deux journées d'étude thématiques (une par semestre) et nous invitons des spécialistes dans le cadre de conférences ou de masterclass (au moins 1 par semestre) sur la base des intérêts des étudiantes et étudiants.

Les emplois du temps prévus pour cette année universitaire sont consultable sur le blog du Master, dans la rubrique « formation ». Les cours sont pour la majorité regroupés sous forme de semaine intensive. Cette organisation permet à des personnes inscrites à la formation à distance SED de prévoir des participations ponctuelles à des journées de cours.

Concernant les inscriptions : les personnes admises s'inscrivent dans leur établissement principal (ce qui dépend de leur formation jusqu'ici), puis s'inscrivent secondairement dans les deux autres universités de manière à bénéficier de l'accès aux documents, aux bibliothèques etc.

Concernant le SED : l'inscription des personnes admises se fait auprès de l'établissement principal puis l'inscription au service SED (service d'enseignement à distance) se fait exclusivement auprès de l'UT2.

L'ensemble de la formation peut être suivie à distance (des supports de cours sont délivrés pour chaque unité d'enseignement). Cependant la présence est nécessaire pour 1/ les séminaires de médecine (même si un support de cours est disponible, les dates de regroupement sont indiquées au plus tôt afin de favoriser l'organisation); 2/ pour les épreuves de mise en situation pratique (1 épreuve par année). De plus la présence aux masterclass et aux journées d'études est fortement conseillée.

Nous rappelons que l'Université de rattachement principal est déterminée en fonction du corps ou de la formation d'origine : pour les sciences humaines, les dossiers sont

à adresser à UT2, pour le corps de santé/médecine à UPS, pour le droit et sciences sociales à UT1. Si vous avez un doute, n'hésitez pas à contacter les responsables du master ou les secrétariats (les coordonnées sont disponibles sur le blog, dans la rubrique "équipe").

Questions/réponses :

- Au vu des conditions actuelles, les dates de dépôt de dossiers de candidature sont-elles modifiées ?

Les dates de la campagne de recrutement ne sont pas modifiées. S'agissant d'une campagne dématérialisée, l'ensemble des candidates et candidats auront à déposer leur dossier sur la plateforme eCandidat de leur université de rattachement principal.

- Est-ce qu'une étudiante avec une formation psycho a des chances d'être recrutée ?

Oui, tous les dossiers issus des sciences humaines doivent être déposés sur la plateforme UT2. Nous avons admis cette année une étudiante issue d'une licence de psychologie. L'année précédente une étudiante issue d'une formation en littérature (doctorat) avait été recrutée. L'important est de montrer dans la lettre (pièce importante du dossier de candidature) la cohérence du projet et la motivation pour intégrer cette formation pluridisciplinaire.

- Quelle est la proportion des étudiants de L3/ayant un master/professionnels ?

Pour le Master 1 cette année en présentiel, environ $\frac{1}{3}$ vient de licence, et $\frac{2}{3}$ de formation initiale. Les autres ont/avaient un emploi.

- Quelle est la proportion de candidatures retenues à l'entrée en M1 ? à l'entrée en M2 ?

pour UT1 environ $\frac{1}{3}$ mais les candidatures venant de toute la France, nombre de personnes retenues ne donnent pas suite et s'inscrivent dans leur région.

- Pour le stage, y a-t-il des partenariats déjà établis ? Peut-on choisir le lieu de stage ? Est-il possible de faire un stage à l'étranger ? Y a-t-il des difficultés à trouver les stages ?

Une liste de partenaire privilégiés est en effet disponible (notamment auprès de différents services du CHU de Toulouse) cependant lorsqu'un souhait de stage particulier est émis, un accompagnement est fait dans la démarche de demande de stage. Le principal référent pour les stages est Louis Bujan, responsable UPS.

Il est à noter que les stages en milieu médical sont obligatoires pour les étudiantes et étudiants issus de formations initiales (sans connaissance du terrain) tandis que pour les personnels du corps de santé, un stage dans autre type de service est

envisageable (service contentieux d'un hôpital, cabinet d'avocat spécialisé, comité de protection des personnes CPP etc).

Plusieurs stages se sont déroulés à l'étranger, cela ne pose pas de difficulté particulière.

- Est-ce difficile d'appréhender les disciplines dont on n'est pas spécialiste ? A quel point le travail avec trois disciplines est difficile ?

Il l'est mais des bibliographies sont fournies pour se remettre à niveau. Rien d'inaccessible pour un étudiant motivé, à qui lire ne pose aucun problèmes et qui est ouvert d'esprit. L'essentiel est d'être en mesure de fournir un travail personnel conséquent sur les périodes de "temps libre".

Les enseignants sont très disponibles et réactifs pour aider les étudiants. Enfin les promotions sont restreintes, l'entraide est très fréquente pour que chacun puisse développer ses compétences dans tous les domaines.

- Quels sont les débouchés professionnels pour selon les disciplines d'origine ? Que font les diplômés actuellement ?

Pour la philosophie/sciences humaines, la suite est très dépendante des objectifs et du parcours individuel : plusieurs personnes issue du Master ont accédé à des fonctions d'enseignant dans le secondaire soit en tant que vacataire directement soit avec le passage d'un concours de l'enseignement (cependant la formation elle-même ne vise pas la préparation à ces concours). Les voies de l'audit (en particulier à visée participative), du conseil et de la formation aux entreprises sont également des possibilités.

Pour le droit, les métiers du conseil, de la médiation, de l'administration... mais cela dépend aussi du parcours avant et après master. Certains professionnels du droit viennent chercher un complément, les étudiants en formation initiales, une ouverture.

Pour le secteur sciences/santé, les débouchés dépendent des insertions des professionnels. Pour ceux qui ne sont pas déjà dans le milieu de travail cela dépend de leurs objectifs. Dans le passé nous avons vu une étudiante se faire embaucher par l'industrie pharmaceutique, une autre faire après le master une formation courte d'assistant de recherche clinique... Le master vous permet d'acquérir les capacités d'analyse et de réflexion face à des situations complexes. Cela est un atout en soi ou après une formation complémentaire pour un emploi ciblé.

La passerelle vers la médecine est possible avec ce parcours. Il faut toutefois prendre en compte la grande sélectivité de cette démarche.

- Est-il possible pour un étudiant issu de philo d'intégrer un master en santé à la suite du master Ethique ? Est-il possible de tenter une passerelle à la suite du Master Ethique ?

La candidature dans un autre Master dans l'une des deux disciplines dont on n'est pas spécialiste au départ est possible. Dans les dernières années, nous avons vu un diplômé issu de la santé intégrer un master de droit, une diplômée issue de philo a rejoint un master dans le social (axé sur le handicap), une autre a été admise dans

un master en sciences de l'éducation (axé sur l'encadrement des services de santé). La réussite de ces candidatures sont bien entendu dépendantes du projet individuel.

- Quelle est la proportion de poursuite en thèse à la fin du master ?

Environ une à deux personnes par promotion de M2 poursuivent en thèses, pour des raisons variées (activité professionnelle, poursuite vers un autre master etc).

- Est-ce que les cours sont centrés sur l'humain ou parle-t-on de l'animal ? Quel type de contenus sont proposés en cours ?

Aucun cours ne traite à proprement parler de l'animal. Cependant le contenu de l'enseignement, tout particulièrement celui de philosophie, permet d'ouvrir les pistes de réflexion sur l'animal. Il faut toutefois noter que tous les enseignements dans chacune des trois grandes matières (droit, philosophie, médecine) suivent un "fil rouge" axé sur l'éthique du soin, impliquant donc surtout la relation à l'humain. Pour autant, il est envisageable de parler des animaux.

Pour ce qui est des types de contenus, le blog du master propose un onglet "enseignements" qui devrait pouvoir éclairer un petit peu sur les contenus proposés.

- Y a-t-il des lectures à faire avant d'intégrer la formation ?

Une bibliographie générale d'ouvrages conseillés aux nouveaux admis au Master est disponible sur le blog, dans la rubrique "ressources".